AISLF XXIe CONGRÈS INTERNATIONAL DES SOCIOLOGUES DE LANGUE FRANÇAISE

La société morale

TUNIS 12-16 JUILLET 2021

Appel à communications du GT30

Éthique de la recherche en sociologie

Correspondant pour le Congrès : Éric GAGNON - eric.gagnon500@gmail.com

Ce que l'éthique de la recherche fait à la sociologie

Complément d'appel à communiquer du GT30 :

Le GT30 est ouvert aux propositions portant entièrement ou partiellement sur l'épidémie de la Covid-19, le confinement et leurs impacts sur la recherche et l'éthique de la recherche.

Les questions d'éthique de la recherche connaissent un regain d'intérêt en sociologie depuis quelques années. Cet intérêt est lié aux changements dans les modes de régulation éthique de la recherche, mais aussi et plus largement aux transformations des conditions d'exercice de la recherche et aux relations que les sociologues entretiennent avec les populations et les individus étudiés. Dans ce contexte, il est devenu urgent de s'interroger de manière réflexive et empirique sur ce que l'éthique de la recherche fait à la sociologie, sur la manière dont les questions éthiques sont formulées et traitées, sur la façon dont elles sont réglementées, et sur leurs impacts sur la pratique de la sociologie.

Les questions éthiques sont susceptibles de se poser à n'importe quelle phase de la recherche : en amont, dans sa conception ; durant sa mise en œuvre, tant dans la production des données que dans leur traitement ; en aval, dans leur diffusion, tant au sein des arènes scientifiques qu'auprès d'autres destinataires, avec depuis quelques années des enjeux inédits liés aux publications en ligne et en accès libre. Elles concernent les relations entre le sociologue et les « sujets » de recherche, mais aussi et plus largement son intégrité intellectuelle et scientifique, ses relations avec ses collègues et les institutions qui financent ou diffusent ses résultats. Elles sont étroitement liées aux options théoriques et aux choix méthodologiques des sociologues.

La manière dont l'éthique de la recherche tend à s'institutionnaliser est plus particulièrement l'objet de préoccupations. Tout d'abord, rompant avec le principe de la collégialité, des organes composés d'individus étrangers à la pratique de la recherche interviennent de façon croissante dans l'imposition des normes auxquelles nous sommes astreints. Il en résulte une prise de contrôle de la production scientifique par des non-scientifiques contraire au principe de la liberté de la recherche. De plus, ces normes ont pour la plupart été pensées dans le contexte de recherches expérimentales à visée médicale. Elles ignorent tout des spécificités de la recherche en sociologie. Il en résulte qu'elles se révèlent souvent sans pertinence pour nos travaux, pouvant même parfois rendre nos recherches impossibles. Troisièmement, sur le plan formel, nous sommes confrontés à des procédures bureau-

cratiques qui, non seulement passent à côté des vraies questions, mais nous font perdre un temps précieux. Quatrièmement, les formalités actuelles – par exemple l'obtention du consentement – minent paradoxalement la confiance dont nous avons besoin dans la conduite de nos recherches. Elles présentent implicitement les sociologues comme des prédateurs potentiellement dangereux pour l'intégrité de leurs sujets-objets de recherche.
Dans le cadre du XXIe congrès de l'AISLF, nous invitons les sociologues – mais également les chercheurs et les enseignants appartenant à d'autres disciplines – à proposer une communication sur l'une des thématiques suivantes :

1. Enjeux, questions et dilemmes éthiques en sociologie

Comment les questions éthiques se posent-elles en sociologie ? Comment sont-elles formulées et comprises (concepts, principes et valeurs) ? Quelles sont ou pourraient-être les approches utilisées pour les décrire et les analyser ? Quels nouveaux problèmes éthiques les transformations des conditions d'exercice la recherche (financements, priorités gouvernementales, interdisciplinarité, internationalisation, etc.) soulèvent-elles ?

2. Les procédures institutionnelles d'évaluation éthique de la recherche

Quelles sont les limites des procédures (comités d'éthique de la recherche, codes et règlements, recours aux tribunaux, etc.) pour penser et traiter les questions éthiques ? Quels sont les effets pervers de ces procédures sur la pratique de la sociologie ? De quelles manières peut-on corriger ou transformer ces comités et ces procédures ? Peut-on développer des formes alternatives d'évaluation ou de discussion des questions éthiques ?

3. L'institutionnalisation de l'éthique de la recherche comme objet sociologique

Comment les régimes « éthicocratiques » s'instituent-ils et se stabilisent-ils ? A quelles fonctions latentes répondent-ils ? Quels sont les rapports de pouvoir à l'œuvre entre des instances multiples et variées ? Comment se constitue un corps d'experts en éthique de la recherche ? Comment ces régimes fonctionnent-ils de l'intérieur et à quels arbitrages procèdent-ils ?

Les propositions de communication peuvent s'appuyer sur des expériences de terrain ou prendre un tour plus théorique. Elles peuvent viser à améliorer notre compréhension d'un phénomène ou proposer des changements aux modes de régulation de l'éthique.